

NEUROFIBROMATOsEs

Association Neurofibromatoses et Recklinghausen

FONDATION
CAP NF

ose

combattre les tumeurs
de l'enfant et de l'adulte



LA FONDATION
CAP NF

sous l'égide de la Fondation de France

www.anrfrance.fr

■ La FONDATION CAP NF

« combattre les tumeurs de l'enfant et de l'adulte »

La FONDATION CAP NF a été créée en janvier 2017 à l'initiative de l'Association Neurofibromatoses et Recklinghausen.

Elle a pour objet :

- **de stimuler les initiatives en vue d'améliorer le diagnostic, la prévention, la recherche, le traitement et la connaissance concernant la neurofibromatose de type 1, la neurofibromatose de type 2, les schwannomatoses, le syndrome de Légitus, toute forme segmentaire de ces maladies et toute autre pathologie appartenant au groupe des neurofibromatoses;**
- **d'informer sur les neurofibromatoses, par tous moyens de communication, le grand public et le monde médical.**

L'objectif moral de l'Association Neurofibromatoses et Recklinghausen a été de mettre en place un outil durable et efficace pour la collecte de fonds, le soutien et le financement de la recherche, au service de la communauté médicale et scientifique en vue d'entretenir l'espoir d'un avenir meilleur pour les malades et leurs proches.



La « **Fondation CAP NF** » « combattre les tumeurs de l'enfant et de l'adulte » a été créée sous l'égide de la Fondation de France, choisie pour sa renommée de sérieux, sa capacité à abriter notre fondation, les possibilités de soutien technique notamment dans la gestion du « Fonds » mais aussi des financements de recherche que nous souhaitons apporter aux équipes médicales et chercheurs.

La « **Fondation CAP NF** » est dirigée par un comité exécutif composé de 10 personnes représentant à la fois l'Association Neurofibromatoses et Recklinghausen (4 membres), des personnes, médecins et chercheurs (6 membres), concernés par les neurofibromatoses.

L'Association Neurofibromatoses et Recklinghausen a doté la « Fondation CAP NF » d'un socle de 250 000 euros pour commencer à financer des projets de recherche. Elle poursuivra ses apports de fonds, année après année, en fonction des décisions qui seront prises par les assemblées générales.



Vous souhaitez donner à la « Fondation CAP NF » et financer la recherche sur les neurofibromatoses :

- **par paiement sécurisé en ligne** sur le site de l'A.N.R. www.anrfrance.fr rubrique « Fondation CAP NF » ;
- **par chèque** à l'ordre de la Fondation de France, adressé à la Fondation de France, 40 avenue Hoche, 75008 Paris ou au secrétariat, 53 rue Jules Verne, 59960 Neuville-en-Ferrain avec la référence « FSE n° 01082 » « Fondation CAP NF » ;
- **par virement bancaire**, demander au secrétariat les coordonnées du compte bancaire ; préciser la référence « FSE n° 01082 ».

Les reçus pour déduction fiscale sont adressés par la Fondation de France, directement au donateur.

La déduction est de : 66% pour les particuliers, au titre de l'impôt sur le revenu, 75 % au titre de l'IFI, 60% pour les entreprises, dans les limites fixées par la réglementation fiscale en vigueur.

La « Fondation CAP NF » est habilitée à recevoir les legs et donations qui seront alors exonérés de droits de mutation.

Secrétariat au
03.20.54.72.76 ou 06.88.94.23.02
ou neurofibromatoses@orange.fr

NEUROFIBROMAToses
Association Neurofibromatoses et Recklinghausen

